



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Le Président

Aux : Président d'honneur du CIO
Membres du CIO
Membres honoraires du CIO
Membre d'honneur du CIO
Présidents des Fédérations
Internationales des sports
olympiques d'été
Présidents des Fédérations
Internationales des sports
olympiques d'hiver
Présidents des Comités
Nationaux Olympiques
Président de l'ACNO
Président de l'ASOIF
Président de l'AIOWF
Présidents des associations de
CNO

Lausanne, le 29 avril 2014

Réf. No THB/mbr

Envoi par courriel

Chers collègues et amis,

Chers Présidents,

C'est avec un grand plaisir que je vous informe que nous avons conclu hier un accord historique avec les Nations Unies.

Avec le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, j'ai en effet signé un accord qui renforce les liens qui unissent nos deux organisations au plus haut niveau. Cet accord signifie en outre que nous travaillerons à l'avenir avec l'ONU directement.

L'accord, lequel a été signé en présence du président de l'Assemblée générale, prend acte de l'objectif du CIO et du Mouvement olympique : contribuer à édifier

un monde pacifique et meilleur en éduquant les jeunes par le sport sans discrimination aucune. Il invite également à respecter l'autonomie du sport.

Permettez-moi de vous présenter certains des points clés de l'accord visant à une plus grande coopération entre les agences du système onusien et les différents piliers du Mouvement olympique.

Par cet accord, les parties lancent un appel commun pour que des initiatives soient entreprises dans le domaine du sport afin de promouvoir l'intégration sociale et le développement économique, notamment:

- a) l'accès au sport pour toutes les communautés, en particulier les populations les plus défavorisées et marginalisées;
- b) une éducation physique de qualité dans les établissements scolaires;
- c) l'autonomisation des jeunes, l'éducation et le développement des compétences;
- d) l'autonomisation des femmes et des jeunes filles;
- e) l'édification de la paix et le dialogue communautaire;
- f) la promotion de modes de vie sains; et
- g) la durabilité environnementale.

C'est dans ce cadre que les Nations Unies œuvreront par le biais du CIO avec le Mouvement olympique et les organisations sportives – en nouant des partenariats avec les États membres de l'ONU, les envoyés spéciaux, les conseillers spéciaux et ambassadeurs de bonne volonté ainsi que les agences et fonds spécialisés de l'ONU.

Vous conviendrez que c'est un accord significatif et important qui ouvre la voie à de nouveaux projets pour notre Mouvement et je serai heureux de recevoir vos idées sur la manière dont nous pourrions tirer le meilleur parti de cet accord. La coopération avec les Nations Unies et vos propositions seront discutées dans le cadre de l'Agenda olympique 2020.

J'ai également le plaisir de vous informer que lors de la signature de cet accord, le président d'honneur, Jacques Rogge, a été nommé envoyé spécial du secrétaire général pour les jeunes réfugiés et le sport. Jacques Rogge aura pour principale

mission de soutenir le secrétaire général des Nations Unies afin de faire avancer, grâce au sport, les différentes causes que sont la paix, le développement et une société qui favorise l'intégration.

Pour toutes les questions de fond, l'envoyé spécial travaillera en étroite collaboration avec le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Je me réjouis de prendre connaissance de vos suggestions sur la meilleure manière de mettre en œuvre cet accord historique.

Veillez croire, chers collègues et amis, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. K. ...'.